

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 65 (2001)
Heft: 257-258

Artikel: Particularités phonétiques et romanisation du domaine gallo-roman
"Nord-Occidental"
Autor: Lepelley, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-400025>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PARTICULARITÉS PHONÉTIQUES ET ROMANISATION DU DOMAINE GALLO-ROMAN “NORD-OCCIDENTAL”

A. Le problème du domaine dit “normano-picard”

1° Les particularités phonétiques

La plupart des dialectologues et des spécialistes de la formation de la langue française connaissent la Ligne Joret qui traverse la Normandie d'ouest en est et dont le prolongement, orienté vers le nord-est, va jusqu'à Mons en Belgique. Ils savent qu'à cette isoglosse sont liés, dans les patois de ces régions, les problèmes de la palatalisation et de la non-palatalisation des consonnes vélaires. Quant aux Normands, même s'ils ne sont pas initiés aux arcanes de la phonétique historique, ils se rendent facilement compte qu'il y a une partie de leur province où un bovin femelle est appelé en patois une *vaque*, alors qu'un peu plus au sud c'est une *vache*, à la française, si l'on peut dire. En fait la Ligne Joret concerne, traditionnellement, deux phénomènes distincts, mais qui se rapportent tous deux à l'évolution des consonnes vélaires du latin. Comme ces deux isoglosses se rejoignent assez rapidement, on a pris l'habitude de ne parler que de *la Ligne Joret*. Il est cependant indispensable ici de distinguer l'évolution de **c** et de **g** latins devant un **a** d'une part et devant une voyelle palatale **e** ou **i** d'autre part⁽¹⁾.

a) **c** (+ **a**) et **g** (+ **a**)

Placées à l'initiale ou à l'intérieur d'un mot derrière une autre consonne, ces vélaires sont restées intactes dans la zone nord, alors qu'elles ont évolué respectivement en [ʃ] et en [ʒ] dans la zone sud comme dans la plus grande partie de la France d'oïl. On peut le constater dans de nombreux termes du vocabulaire courant, mais aussi dans les toponymes de la

(1) Ces problèmes ont été étudiés par Charles Joret dans *Des caractères et de l'extension du patois normand*, Paris, 1883. C'est dans cet ouvrage qu'ont été tracées pour la première fois les isoglosses qui les concernent.

même zone: on opposera donc dans les exemples suivants le résultat de la zone nord à celui de la zone sud et du français de référence.

Noms communs:

CATTU > *cat* vs *chat*

*CASSANU > *quêne* vs *chêne*

FURCA > *fourque* vs *fourche*

GAMBA > *gambe* vs *jambe*

VIRGA > *vergue* vs *verge*

Noms propres:

Carentan vs Charenton

Canteloup vs Chanteloup

La Bazoque vs Bazoches

Fougerolles vs Fougerolles

b) **c + (e,i) > [ʃ]**

Placée à l'initiale ou à l'intérieur d'un mot derrière une autre consonne, cette vélaire sourde a évolué en [ʃ] dans la zone nord, alors qu'elle est devenue [s] dans la zone sud comme dans le français de référence. Les groupes secondaires [kj] et [tj] ont suivi la même évolution. Les exemples de ce phénomène sont moins nombreux que ceux du précédent.

Noms communs:

CENTU > *chent* vs *cent*

RUM(1)CE > *ronche* vs *ronce*

BACCINU *bachin* vs *bassin*

DULCIA > *douche* vs *douce*

FORTIA > *forche* vs *force*

Noms propres:

Montpinchon vs Montpinson

Sauchay vs Saussey

c) le [w] germanique

À ces particularités signalées par Joret et par les spécialistes de phonétique historique, il faut ajouter l'évolution particulière du [w] germanique des V^e et VI^e siècles. Tandis qu'en français cette semi-consonne a donné naissance à [gw] réduit ensuite à [g], elle s'est maintenue dans la zone nord de la Normandie, avant de passer à [v], même s'il ne reste aujourd'hui que peu d'exemples de ce phénomène.

Nom commun:

germ. WER-WULF > *varou* vs (*loup-*) *garou*

Nom propre:

germ. WALDO + lat. VILLA > *Vauville* vs *Gauville*

La même opposition apparaît dans quelques noms communs issus du latin dans lesquels le [w] initial s'est d'abord conservé, avant de passer à [v]. Certains de ces noms communs n'apparaissent d'ailleurs que comme toponymes.

Nom commun:

lat. VESPA > *vêpe* vs *guêpe*

Nom commun devenu toponyme:

lat. VADU > *Le Vey* vs *Le Gué*

2° La délimitation du domaine

La Ligne Joret, limitée à la Normandie, a été tracée par Charles Joret en 1883. Ce tracé a été légèrement modifié sur quelques portions par Fernand Lechanteur⁽²⁾ et par Patrice Brasseur⁽³⁾. Nous avons, quant à nous, cherché à compléter ce travail non seulement en Normandie, mais dans l'ensemble du nord-ouest de l'ancienne Gaule. En partant des points d'enquêtes de l'ALF, de l'ALN et de l'ALPi⁽⁴⁾, mais en tenant compte également de la toponymie (et de la microtoponymie, du moins pour la Normandie), nous avons fait passer l'isoglosse par les cantons où les oppositions nord/sud signalées ci-dessus sont apparentes. Quand c'était nécessaire, nous avons signalé si l'isoglosse passe par le nord ou par le sud du canton.

a) Isoglosse de l'opposition [k/ʃ] et [g/ʒ], issus de **c + a** et **g + a**:

Dans la Manche: Bréhal nord (exactement Bricqueville-sur-Mer), Gavray, Percy.

Dans le Calvados: Saint-Sever nord, Le Bénvy-Bocage sud, Vassy nord, Thury-Harcourt sud, Falaise sud, Morteaux-Coulbœuf nord, Livarot sud, Orbec sud.

Dans l'Eure: Broglie, Breteuil, Damville, Saint-André-de-l'Eure, Pacy-sur-Eure, Vernon, Gisors.

Dans l'Oise: Chaumont-en-Vexin, Noailles, Mouy, Clermont, Estrées-Saint-Denis, Compiègne, Ribécourt, Noyon.

Dans l'Aisne: Chauny, Tergnier, La Fère, Ribemont, Sains, Vervins, La Capelle.

(2) "Quelques traits essentiels des parlers de la Basse-Normandie et plus particulièrement du département de la Manche", dans *Studier i modern sprakvetenskap*, ny serie, volym 2, Stokolm, 1968.

(3) *Géographie linguistique de la Plaine de Caen*, Thèse de 3^e cycle dactylographiée, Caen, 1972.

(4) J. Gilliéron et E. Edmont, *Atlas linguistique de la France (ALF)*, Paris, 1902-1910. P. Brasseur, *Atlas linguistique et ethnographique normand (ALN)*, Paris, 1981, 1984, 1998. F. Carton et M. Lebègue, *Atlas linguistique et ethnographique de la Picardie (ALPi)*, 1989.

Dans le Nord: Avesnes-sur-Helpe, Maubeuge.

Dans le Hainaut, en Belgique: Mons.

b) Isoglosse de l'opposition [j/s] issu de **c** + **e,i**:

Dans la Manche: Saint-Malo-de-la-Lande sud (exactement Heugueville-sur-Sienne), Cerisy-la-Salle sud, Tessy-sur-Vire sud.

Dans le Calvados: Le Bény-Bocage nord, Aunay-sur-Odon sud, Thury-Harcourt sud, Falaise sud, Morteaux-Couliboeuf nord, Livarot sud, Orbec sud.

Dans l'Eure: Broglie, Breteuil, Damville, Saint-André-de-l'Eure, Pacy-sur-Eure, Vernon, Gisors.

Dans l'Oise: Chaumont-en-Vexin, la suite comme ci-dessus en a).

Dans l'Aisne, le Nord et le Hainaut: idem.

c) Isoglosse de l'opposition [v/g]:

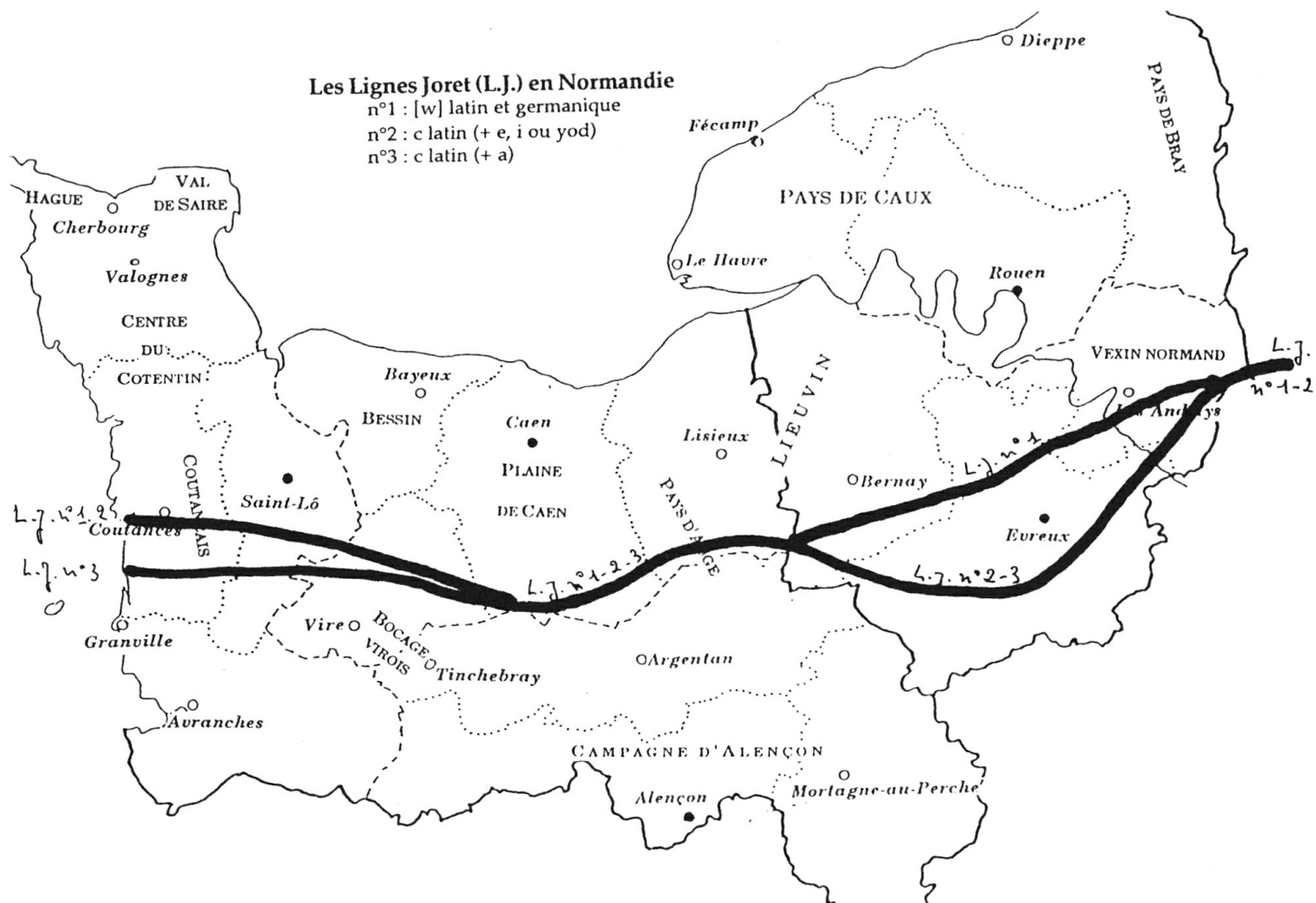
Dans la Manche: Saint-Malo-de-la-Lande sud, Cerisy-la-Salle sud, Tessy-sur-Vire.

Dans le Calvados: Le Bény-Bocage nord, Aunay-sur-Odon sud, Thury-Harcourt sud, Falaise sud, Morteaux-Couliboeuf nord, Livarot sud, Orbec sud.

Dans l'Eure: Broglie, Beaumesnil, Évreux nord, Gaillon, Les Andelys est, Gisors.

Dans l'Oise: Chaumont-en-Vexin, la suite comme ci-dessus en a) et b).

Dans l'Aisne, le Nord et le Hainaut: idem.



[illegible]

On peut constater que, sur certains tronçons, deux isoglosses se confondent, tout en se distinguant de la troisième. Sur une grande partie du tracé, les trois isoglosses ne forment qu'un seul faisceau. C'est le cas entre les cantons de Thury-Harcourt 14 et de Broglie 27 d'une part, de Gisors 27 et de Mons (Belgique) d'autre part.

3° Recherche des causes des particularités du Nord-Ouest

Pour la plupart des historiens de la langue française, ces particularités viennent ou d'un substrat gaulois ou d'un adstrat ou superstrat germanique. C'est ce dernier apport qui est le plus souvent évoqué.

Il est bien admis que le latin s'est répandu sur l'ensemble de la Gaule de façon irrégulière selon les régions. C'est ce qui a provoqué plus tard la division de la Gallo-Romania en trois domaines. Mais, selon les explications traditionnelles, à l'intérieur de la Gaule du nord de la Loire, la romanisation aurait été égale dans l'ensemble des régions auxquelles on a attribué ultérieurement le nom de "domaine d'oïl". Cependant des évolutions phonétiques particulières apparaissent dans certaines régions, particulièrement celles qui viennent d'être décrites à propos des consonnes vélaires. Cela semble contradictoire, puisque les pays de langue d'oïl sont, en principe, caractérisés justement par leur évolution de ces consonnes, évolution qui les distingue des pays d'oc et franco-provençaux. On a alors pensé que ces particularités ne pouvaient être dues qu'à des influences secondaires, en tout cas extérieures au latin. Substrat gaulois? Peut-être. Adstrat germanique? Certainement, semblait-il. Le traitement du *w* germanique dans le nord-ouest renforce cette opinion de l'importance des influences germaniques sur les évolutions phonétiques, que l'on date alors des V^e et VI^e siècles, à la rigueur du IV^e siècle si l'on fait intervenir les Saxons⁽⁵⁾.

a) Influence germanique?

Pierre Fouché, dont nous avons eu l'avantage de suivre les cours avec le plus grand intérêt il y a quelques décennies, constate, dans sa magistrale

(5) Cette référence aux Saxons s'est souvent appuyée sur deux expressions latines anciennes *litus saxonicum* et *Saxones Bajocassini* qui ont pu être mal interprétées. La première désignait un dispositif de défense constitué au IV^e siècle pour s'opposer aux incursions de navigateurs saxons: c'était le "rivage à défendre contre les Saxons" et non pas un rivage habité par des Saxons. Quant aux "Saxones Bajocassini" ou "Saxons du Bessin", c'étaient des auxiliaires saxons qui, à la fin du VI^e siècle, aidaient les armées franques à défendre les côtes du Bessin contre d'éventuels envahisseurs venus de la mer. Ils n'ont pas pu avoir d'influence sur les évolutions phonétiques auxquelles nous faisons allusion et qui avaient commencé à se faire sentir avant le V^e siècle.

Phonétique historique du français⁽⁶⁾, que «En Artois, en Picardie et dans la plus grande partie de la Normandie, ... *ka* initial s'est arrêté au stade *k'* ...» Et il ajoute ceci: «Sans doute, cet arrêt du développement est-il dû au fait que dans ces régions la colonisation franque ou saxonne a été plus dense qu'ailleurs.»

C'était bien également l'opinion de W. von Wartburg qui écrivait dans *La fragmentation linguistique de la Romania*⁽⁷⁾: «Revenons maintenant à la question déjà posée, à savoir pourquoi, dans la partie la plus septentrionale du galloroman, la palatalisation de la consonne ne s'est pas accomplie, alors que le passage à *ie* de *a* précédé de *c* et *g* indique bien que le commencement de cette palatalisation a eu lieu aussi. Où peut se situer le point de départ de la régression qu'a subie la palatalisation amorcée? Von Planta ... a montré que, dans le domaine rhétique, c'étaient les Allemands qui avaient déclenché la réaction contre la palatalisation ... [...] Or on sait que, de toutes les régions de la Gaule septentrionale, celle où l'on parle aujourd'hui le picard fut marquée par la plus forte implantation franque.» S'interrogeant ensuite sur la situation en Normandie où l'implantation franque a été moins importante, il évoque l'influence des invasions scandinaves du X^e siècle, ce qui nous éloigne considérablement de l'époque des Francs. Conscient de cette difficulté, il se réfère à la toponymie, plus exactement à la fréquence des noms de communes en *-ville*: «Si l'on confronte la répartition de ces toponymes avec l'isoglosse [k/ʃ], on constate, entre les deux, une concordance presque parfaite. On est donc tenté d'imputer en Normandie à la population scandinave, immigrée aux IX^e et X^e siècles, la responsabilité du mouvement de régression qui ramena à **k** une articulation déjà parvenue peut-être au stade **tj** ... La correspondance observée entre l'isoglosse méridionale de **k** + **a** en Normandie et les limites de l'implantation scandinave selon les données toponymiques est si frappante qu'il ne peut s'agir d'une coïncidence fortuite.»

À cela on peut déjà répondre que W. von Wartburg a sans doute été trompé par quelque carte destinée à faire apparaître la densité des toponymes en *-ville* dans la moitié nord de la Normandie. Cette densité est réelle: ainsi, dans les arrondissements de Cherbourg et du Havre, la proportion de ces toponymes est-elle de 59 % et de 44,1 % de l'ensemble des noms de communes. Mais parmi ces appellations datant probablement des X^e et XI^e siècles, moins de la moitié concerne des propriétaires au nom

(6) Paris, 1952, 1958, 1961.

(7) Traduit par G. Straka en 1967.

scandinave⁽⁸⁾. En fait la limite de l'expansion scandinave telle que la montre la toponymie se situe le plus souvent à une cinquantaine de kilomètres au nord de l'isoglosse de **k** + **a**.

Les explications qui reposent sur l'influence germanique ne sont donc pas satisfaisantes. Alors, ne faudrait-il pas chercher une solution à l'intérieur de la langue latine elle-même, en considérant comment celle-ci a pu se répandre dans la Gaule nouvellement romanisée? Et si l'implantation romaine ne s'était pas faite de façon égale dans l'ensemble de la Gaule du nord de la Loire? Ce serait peut-être à cette inégalité qu'il faudrait attribuer les particularités du Nord-Ouest. C'est peut-être à cela que songeait Miss M. K. Pope lorsqu'elle écrivait dans son ouvrage *From Latin to Modern French with especial consideration of Anglo-Norman*⁽⁹⁾: «The part of Gaul comprising north Normandy, Picardy and French Flanders, the territory of the Belgae, was constitute by the Romans a separate administrative area, and this division was continued in the Merovingian episcopal dioceses, which were based on the Roman administrative areas.» Mais l'auteur ajoute à cela une remarque qui, dans une certaine mesure, sous-entend la présence d'une influence francique particulière dans le domaine présenté: «In this region the Franks settled more thickly than in the central and western regions». Aussi faut-il revenir à notre question de tout à l'heure: ne serait-ce pas à l'inégalité dans la romanisation elle-même que seraient dus les caractères particuliers du domaine du Nord-Ouest?

b) Degré de romanisation?

C'est bien l'avis émis par le Professeur Bodo Müller dans une conférence sur "la structure linguistique de la France et la romanisation", conférence faite au Centre de Philologie et de Littérature romanes de l'Université de Strasbourg le 24 avril 1974 et publiée dans *Les Travaux de Linguistique et de Littérature* de cette université la même année⁽¹⁰⁾.

Le Professeur Müller constate, à juste titre, que le problème de l'évolution du **k** n'a pas été réglé: «Les théories très en vogue ont proposé toutes les explication imaginables, mais elles ont paradoxalement négligé de chercher les débuts de la diversification du roman parlé en Gaule dans

(8) Cf. R. Lepelley *Noms de lieux de Normandie et des Iles anglo-normandes*, Paris, 1999.

(9) Manchester, 1931. Réédité jusqu'en 1961.

(10) Strasbourg, 1974, XII, 1.

la romanisation même. C'est parce qu'elles sont parties de la certitude jamais mise en doute que le gallo-roman était absolument uniforme et monolithique. Voilà le péché originel dans l'histoire du problème.»

Notre collègue s'est alors appuyé sur les résultats d'une recherche lexicale menée à partir du FEW (*Französisches etymologisches Wörterbuch*), ce «trésor du vocabulaire gallo-roman presque complet qui permet, pour la première fois, d'aborder systématiquement le problème de la répartition géographique des mots de souche latine dans les différents domaines linguistiques». Cette recherche a été particulièrement développée par Christian Schmitt qui a comptabilisé les mots du «proto-gallo-roman» et a pu les répartir dans les différents domaines de l'ancienne Gaule. Que l'occitan possède le plus grand nombre de termes de latin ancien, rien d'étonnant, dit B. Müller. «Ce qui est surprenant c'est qu'il se dessine un nucleus plus au Nord auquel on ne se serait guère attendu: les domaines normand, picard et wallon constituent, parmi les groupements des dialectes français, une communauté lexicale particulière et bien délimitée.»

Tirant alors les conclusions des constatations faites dans le domaine lexical, il relève les faits suivants qui nous ont semblé de première importance pour la romanisation de la Gaule et pour les particularités présentées aujourd'hui par le domaine linguistique normand: «La romanisation a été, de bonne heure, très intense dans le Midi, dans l'ancienne Narbonnaise et les régions limitrophes. Après la fondation de Lugdunum au I^{er} siècle, l'intérêt politique et colonisateur des Romains s'est de plus en plus tourné vers le Nord de la Gaule. Précisons: Il s'est tourné principalement vers le Rhin, la frontière de l'Empire contre la Germanie, et la Manche, la porte d'entrée aux Iles Britanniques. L'ambition politique fut accompagnée et appuyée par un renforcement massif des effectifs militaires et civils au Nord de la Gaule et sur le Rhin, ce qui a produit une romanisation rapide et extrêmement forte de la Belgica et de tout le couloir qui allait de la vallée du Rhône à la région du Nord ... L'intérieur de la Gaule n'a été romanisé que tard et assez faiblement, de sorte que l'achèvement du processus de la romanisation a coïncidé ici presque avec l'arrivée des Francs.»

Développant ces affirmations de B. Müller, C. Schmitt précise dans le résumé de sa thèse qu'il a fait pour la revue des *Travaux de Linguistique et de Littérature* de Strasbourg (1974, XII, 1): «Il est donc possible de caractériser le galloroman situé au Nord de la Loire comme suit: ... il se divise en deux parties génétiquement différentes: le centre possède une

latinité jeune et tardive, l'extrême Nord – comme le francoprovençal et l'occitan – se distingue par une latinité archaïque et ancienne ...». L'auteur propose alors de voir dans la Gallo-Romania autre chose que les trois domaines habituels: il en ajoute un quatrième qui ne s'est fondu dans le domaine voisin qu'après l'arrivée des Francs: «L'unité latine n'a existé ni en Gaule ni dans la Romania: dès avant l'arrivée des tribus germaniques, on trouvait, en Gaule, quatre domaines linguistiques (ou plus) nettement différenciés: le protooccitan ..., le protofrancoprovençal, le protofrançais et un prototype des parlers de l'extrême Nord.» Or, parmi ces quatre domaines primitifs, celui du protofrançais se distingue des trois autres: «Il existe donc un bloc qui repose sur un latin relativement ancien: l'occitan, le francoprovençal, ... et le français de l'extrême Nord, ce bloc correspond apparemment au territoire gaulois romanisé en premier lieu.»

B. Toponymie et romanisation du nord-ouest de la Gaule

Étudiant depuis déjà bien des années les caractéristiques des mots de Normandie, tant des noms communs des différents patois de la province que des toponymes de toutes provenances, nous avons bien sûr été arrêté par les problèmes que pose la palatalisation plus ou moins avancée et la non-palatalisation des consonnes vélaires du latin. Il nous a alors semblé que les réflexions de Bodo Müller et de Christian Schmitt sur la romanisation plus ou moins poussée des différentes régions de la Gaule pourraient peut-être apporter une solution à ces problèmes toujours présents lorsqu'on s'intéresse à la dialectologie normande, et d'une façon plus générale à la dialectologie du domaine du Nord-Ouest. Or les résultats obtenus à partir de ces réflexions de nos collègues nous ont amené à penser que c'est bien dans une romanisation particulièrement avancée qu'il faut voir la cause des particularités phonétiques de ce domaine. Ce sont ces résultats qui vont être présentés maintenant.

1° Le "Couloir romanique"

La première notion qu'on peut retenir des théories de B. Müller, c'est que la romanisation du nord de la Gaule s'est faite selon une progression des armées et des fonctionnaires de l'Empire romain dans un mouvement qui a contourné le centre de ce pays. Il constate en effet qu'un ensemble important de termes d'origine latine a constitué «un pont entre le domaine francoprovençal d'un côté et les domaines normand, picard, wallon (parfois lorrain) de l'autre.» Il fait apparaître alors une bande de ter-

ritoire qui, partant du couloir rhodanien, monte vers le nord, puis se dirige vers l'ouest pour longer la mer de la Manche, face à l'antique *Brittania*: «La part des éléments anciens dans cette bande est considérable, écrit-il, tandis que le vocabulaire spécifique du français du Centre se compose d'un pourcentage très élevé d'éléments jeunes, visiblement provinciaux.»

Nous avons alors voulu voir si cette particularité apparue dans la nature du vocabulaire pouvait être constatée également dans d'autres domaines qui nous étaient familiers, ceux de l'évolution phonétique des termes d'origine latine et ceux du choix des toponymes également d'origine latine.

a) Dans le domaine de la phonétique, nous avons étudié les formes prises dans les parlers locaux par le nom commun latin *VESPA*, dans lequel une influence secondaire germanique a, semble-t-il, fait passer, en français de référence, la semi-consonne bilabiale [w] à [g], alors qu'en règle générale un [w] latin est devenu [v] en français d'oïl. À partir des atlas linguistiques nous avons alors constaté qu'une forte majorité des formes correspondant au français *guêpe* commençaient par un [w] ou par un [v] dans une bande qui couvre grosso modo les actuels départements suivants: Savoie et Haute-Savoie (presque partout), Ain, Jura, Doubs (partout), Belfort (partout), Haute-Saône, Haute-Marne, Vosges (partout), Meurthe-et-Moselle, Ardennes, Meuse, Marne, Hainaut (en Belgique), Aisne (ouest), Nord (partout), Pas-de-Calais (partout), Somme (partout), Oise, Seine-Maritime, Manche. Certes des formes à [g] initial apparaissent çà et là. Ainsi, en Normandie, les départements de l'Eure et du Calvados ne connaissent aujourd'hui que ce type de formes. Mais il est évident qu'enserrés entre les "îlots de résistance" bien connus du Pays de Caux (Seine-Maritime) et du Cotentin (Manche), ces départements qui ont adopté la forme française ont dû longtemps posséder la forme dialectale de leurs voisins. On peut penser qu'il en a été de même dans les départements où des formes avec [g] se mêlent aux formes avec [w] ou [v]. En tout cas, on retiendra le fait que les formes en [w] ou [v] (en Normandie, on n'a que [v]: *vêpe*) n'apparaissent plus au-delà du département de la Manche.

b) Dans le domaine de la toponymie, notre recherche nous a amené à choisir le mot *VILLARIS* comme point de comparaison. Employé comme adjectif par Pline l'Ancien (mort en 79 après J.-C.) dans son *Histoire Naturelle* avec le sens de "relatif à une maison de campagne", ce mot a été utilisé ensuite comme substantif pour désigner sans doute une partie d'un domaine rural, puis ce domaine lui-même ou une agglomération à la campagne, un village. Il semble bien que ce soit l'un des plus anciens

termes latins qui aient été employés en Gaule pour désigner un village⁽¹¹⁾. La consultation de la *Toponymie générale de la France* d'Ernest Nègre⁽¹²⁾ fait apparaître environ 230 produits de VILLARIS conservés dans des noms de communes sous des formes légèrement différentes les unes des autres dont les principales sont Villar(s), Viller(s), Villez, Villier(s). Or il apparaît qu'une majorité de ces toponymes (environ 70 %) se trouvent dans une "bande" qui recouvre, là encore grosso modo, les actuels départements suivants: Savoie, Jura, Saône-et-Loire, Doubs, Belfort, Haute-Saône, Côte-d'Or, Vosges, Haute-Marne, Aube, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Marne, Aisne, Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Seine-Maritime, Eure, Calvados, Manche.

Les autres produits de VILLARIS se trouvent dispersés dans vingt-quatre départements situés essentiellement dans la moitié nord de la France.

Si l'on compare la bande des produits de VESPA et celle des produits de VILLARIS, on constate que les départements suivants apparaissent dans les deux: Savoie, Jura, Doubs, Belfort, Haute-Saône, Vosges, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Marne, Aisne, Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Seine-Maritime, Manche. À cette zone délimitée, au moins provisoirement, par la présence de ces deux critères, nous proposons de donner le nom de "Couloir romanique". La dernière portion de ce couloir est celle qui nous intéresse le plus puisqu'elle constitue le nord et le nord-ouest de l'ancienne Gaule. À cet ensemble, auquel appartient partiellement la Normandie et dont la particularité serait d'être plus romanisé que la partie centrale de la Gaule du nord de la Loire, nous proposons de donner le nom de "Nord-Occidental".

On peut donc dire, comme B. Müller et C. Schmitt, qu'il a bien existé dans les premiers siècles de notre ère une "bande" qui représente le mou-

(11) Signalons qu'en 1997 Martina Pitz a soutenu en Allemagne une thèse consacrée aux développements toponymiques du même type latin: *Siedlungsnamen auf -villare* (-weiler, -villers) *zwischen Mosel, Hunsrück und Vogesen...* Du compte-rendu qu'en a fait notre collègue Martin Glessgen pour *Les Cahiers lorrains* (n° 2 de 2000), compte-rendu repris par la *Revue de Linguistique romane* (juillet-décembre 2000), nous extrayons ceci: «Il faut supposer que le nom commun *villare* est né comme dérivé substantivé de *villa* en latin tardif vers la fin du 6^e siècle et désignait d'abord un 'lieu apte à l'implantation d'une villa' ... Par métonymie, *villare* en vint à désigner dans la Galloromania un 'lieu habité', notamment un 'hameau'.»

(12) Genève, 1990, 1991. On a établi le relevé à partir du chapitre X de la IV^e partie du Tome I, consacrée à l'habitation, n° 5765 à 5737.

vement de progression des Romains, et donc de la langue latine, à partir de Lyon et de l'est du couloir rhodanien vers le nord, puis vers l'ouest.

Carte du Couloir romanique



2° La romanisation du Nord-Occidental

On vient donc de voir que c'est à partir du vocabulaire latin le plus ancien que nos collègues allemands ont construit leur théorie de l'hyper-romanisation de la partie nord-nord-ouest de la Gaule aux premiers siècles de sa latinité. Comme nous l'avons fait partiellement à propos du Couloir romanique, c'est essentiellement en nous appuyant sur la topony-

mie que nous voudrions arriver à des conclusions. Cependant notre étude se limitera, dans l'espace, aux territoires qui sont devenus l'actuelle Normandie. Il s'agit de savoir si l'examen des noms propres complétera celui des noms communs⁽¹³⁾.

a) Les deux zones linguistiques de la Normandie

On a vu en commençant cette étude que la célèbre Ligne Joret répartit les "mots" de Normandie en deux séries: les mots du nord et les mots du sud. Sans revenir sur les oppositions phonétiques qui marquent ces deux domaines, examinons quels rapports existent entre les toponymes du nord et ceux du sud.

La première constatation consiste à voir que les noms de communes de la zone nord représentent environ les deux tiers de l'ensemble des toponymes. Ils sont donc deux fois plus nombreux que ceux de la zone sud.

Partant de l'évidence que les toponymes de Normandie les plus anciens remontent à la période qui a précédé les deux vagues d'invasions, celle des Francs et celle des Scandinaves, il est sans doute utile d'isoler, parmi les noms de communes hérités de l'époque gallo-romaine, ceux que l'on peut qualifier de gaulois, c'est-à-dire ceux qui reposent sur au moins un élément gaulois. Nous appuyant sur les éléments proposés par Ernest Nègre et par François de Beaurepaire⁽¹⁴⁾ auxquels nous ajoutons nos propres suggestions, nous pensons qu'il y en a une centaine pour l'ensemble de la province. Sans pouvoir en faire un compte exact, on signalera tout de même que les mots gaulois les mieux représentés en Normandie sont, dans l'ordre décroissant, les substantifs CONDATE, "confluent", Verno, "aune", MAGOS, "terrain" ou "agglomération", DUNON, "agglomération", IALO, "clairière", IVO, "if", BRACO, "lieu humide". Or on constate qu'environ 70% de ceux-ci se trouvent dans la zone sud. Compte tenu de la répartition générale des toponymes qui vient d'être faite, deux tiers contre un tiers, les produits gaulois sont proportionnellement bien plus nombreux dans le sud que dans le nord. La zone sud est donc marquée par une permanence gauloise. Si la zone nord est restée proportionnellement si peu gauloise, c'est sans doute que la langue gauloise y a été rapidement submergée par une autre langue, le latin. On peut donc penser que cette zone a été romanisée plus tôt et plus profondément que l'autre, laquelle ne présente pas aujourd'hui les caractéristiques phonétiques auxquelles il a été fait allusion au début de la présente étude.

(13) Cf. R. Lepelley *Dictionnaire étymologique des noms de communes de Normandie*, Caen, 1993.

(14) *La toponymie de la Normandie*, C. L. Delisle, XVIII, 1969.

b) L'héritage gaulois

Toujours pour essayer de mesurer l'impact du gaulois et du latin sur les deux zones de la Normandie, nous allons faire des sondages qui devraient permettre de déceler leur importance relative dans deux domaines bien précis, celui du vocabulaire et celui de la morphologie.

I. Le vocabulaire gaulois

Le mot d'origine gauloise qui est le plus employé dans la toponymie normande, et sans doute aussi dans la toponymie française, c'est l'ancien substantif *LANDA*, qui a donné le français *lande*. En Normandie, on en relève dix-neuf occurrences directes ou indirectes parmi les actuels noms de communes. Nous appelons occurrences indirectes celles où le mot gaulois apparaît dans un composé ou dans un dérivé. Ce sont d'ailleurs sans doute les attestations les plus sûres. Or on constate que les occurrences sont au nombre de quinze dans la zone sud contre quatre dans la zone nord. Certes, le fait que le mot *LANDE* se soit maintenu dans la langue française comme nom commun diminue la pertinence de cette opposition: il a pu être utilisé à n'importe quelle époque et n'importe où pour désigner un lieu. C'est pourquoi nous nous contenterons de constater qu'il y a tout de même un "déséquilibre" dans la répartition entre les deux zones.

On pourra signaler le cas du gaulois *VERNO*, signalé ci-dessus. Sans avoir eu une descendance aussi riche que *LANDA*, il apparaît cependant dans les sept noms de communes suivants:

- dans la zone sud: Manche: Ver, Vernix
Eure: Verneuil-sur-Avre, Verneusses, Vernon
- dans la zone nord: Calvados: Ver-sur-Mer, Saint-Paul-du-Vernay.

La différence est là encore bien apparente.

II. La morphologie gauloise

C'est aussi dans les compositions toponymiques que l'on peut le mieux relever des traits appartenant à telle ou telle langue. On sait en effet quelle importance ont eue les suffixes pour la constitution des noms de lieux. Deux suffixes gaulois peuvent être identifiés: *-aco*, qui exprimait la propriété, et *-avo*, qui exprimait surtout la présence. Le premier a été adopté par les Romains sous la forme *-acus*. Il a permis de former de nombreux toponymes; mais on ne peut pas dire si ceux-ci sont en fait de formation gauloise ou de formation latine: leur terminaison vient-elle d'*-aco* ou d'*-acus*? Par contre *-avo* est resté un suffixe gaulois, même s'il a parfois été utilisé en complément d'un mot latin. Bien qu'il ne soit pas

toujours facile d'isoler de façon certaine ce suffixe, faute de formes anciennes, nous proposons de le voir dans une quinzaine de toponymes de Normandie que voici, suivis du numéro de leur département et de l'indication de leur canton et, quand c'est possible, d'une forme ancienne. Le suffixe peut s'ajouter à un mot gaulois ou du moins prélatin, comme dans Authou (27 Montfort; 1041 Altoo) "l'endroit où il y a de l'eau", Banvou (61) formé sur le gaulois BANVO "porc" (1199 Banvo), Bellou avec le latin tardif d'origine gauloise BERULA "cresson" (quatre exemples: trois dans l'Orne et un dans le Calvados canton de Livarot), Barou (14 Morteaux-Coulibœuf) avec le gaulois BARRO "enclos", Ajou (27 Beaumesnil; 1160 Aiou) avec le prélatin AJAUGA "ajonc". Le suffixe *-avo* a été également associé à un mot latin dans Aclou (27 Brionne; 1180 Arclou) avec ARCLUS "arcade", Aunou (2 en 61; 1049 Alnou) avec ALNUS "aune", Echalou (61) avec SCALA "pente abrupte", Lignou (61; 1161 Ligno) avec LINUM "lin", Perrou (61) avec PETRA "pierre". Le suffixe exprime encore la présence dans Urou (61) "l'endroit où se trouve l'Ure (rivière)". Mais il peut aussi exprimer la propriété quand il suit un nom d'homme: c'est le cas dans Berjou (61) et dans Bizou (61). Il arrive que le sens du premier élément ne soit pas apparent, comme dans (Saint-Jouin-de-)Blavou (61). Mais ce qui est certain, comme on peut le voir par l'indication des cantons et/ou des départements, c'est que plus des trois quarts de ces attestations qui ont conservé le suffixe gaulois se trouvent dans la zone sud.

c) L'héritage latin

Il ne s'agit pas ici de comparer dans leur ensemble les toponymes d'origine latine que l'on rencontre dans la zone nord à ceux de la zone sud: ils sont évidemment très nombreux dans les deux zones. Nous allons donc encore procéder par sondages en examinant d'une part les noms de communes simples reposant sur des étymons latins simples, d'autre part les produits d'un substantif latin très utilisé aux premiers siècles.

I. Les étymons latins simples

Nous avons recherché les toponymes normands qui, dépourvus de tout suffixe, sont issus directement d'un terme de latin classique ne présentant lui-même aucun suffixe toponymique. Quand on sait que la formation des toponymes français repose essentiellement sur la dérivation et sur la composition, on en déduit que le nombre des noms de communes recherchés sera très peu élevé. Mais on peut penser également que ce petit corpus représente un apport très ancien à la dénomination des lieux.

Voici ce corpus avec indication du département et du canton du lieu désigné:

ALBUS “blanc” > Aube 61 L’Aigle;
 ARCA “arche, pont” > Arques (-la-Bataille) 76 Offranville;
 CELLA “temple” > Selles 27 Pont-Audemer;
 CONSTANTIA “fermeté, fidélité” > Coutances 50 Coutances;
 FANUM “temple” > Fains 27 Pacy; Feings 61 Mortagne-au-Perche;
 FURCA “fourche” > Fourches 14 Morteaux-Couliboef; Fourges 27 Ecos;
 FRAXINUS “frêne” > Frênes 61 Tinchebray; Fresnes(-Cauverville) 27 Cor-
 meilles; Fresne (-l’Archevêque) 27 Les Andelys; Fresne (-le-Plan) 76
 Boos;
 GURGES “gouffre” > Gorges 50 Périers;
 HISPANIA “Espagne” > Epaines 27 Cormeilles;
 LUCUS “bois” > Luc (-sur-Mer) 14 Douvres;
 MANSIO “résidence, étape” > Maisons 14 Trévières;
 MATRONA “femme, mère” > Maromme 76 Maromme;
 MOLA “meule” > Mosles 14 Trévières;
 PAUSA “escale” > Poses 27 Pont-de-l’Arche;
 PETRA “pierre” > Pierres 14 Vassy;
 PORTA “porte” > Portes 27 Conches;
 PORTUS “port” > Port (-en-Bessin) 14 Ryes;
 SOLARIUM “terrasse” > Soliers 14 Bourguébus;
 STRATUS “applané, nivelé” > Estrées (-la-Campagne) 14 Bretteville-sur-
 Laize;
 TILIA “tilleul” > Thil (-Maneville) 76 Bacqueville-en-Caux; Le Thil
 27 Etrepagny; Le Thil (-Riberpré) 76 Forges-les-Eaux; Le Theil 50
 Saint-Pierre-Eglise; Le Theil 61 Le Theil; Le Theil-Bocage 14 Vassy;
 Le Theil (-en-Auge) 14 Honfleur; Le Theil (-Nolent) 27 Thiberville;
 VALLIS “vallée” > Vaux (-sur-Aure) 14 Ryes; Vaux (-sur-Seulles) 14 Creully;
 Vaux (-sur-Eure) 27 Pacy-sur-Eure;
 VICUS “village” > Vicques 14 Morteaux-Couliboef.

On constate que, sur un total de trente-six communes correspondant à notre recherche, six seulement sont localisées dans la zone sud. Encore faut-il préciser que la moitié d’entre elles se trouvent dans le nord de cette zone, donc à proximité immédiate de la zone nord. La Ligne Joret ne doit d’ailleurs pas être considérée comme une limite absolue. La constatation précédente engagerait peut-être à la situer très légèrement plus au sud.

Sans doute les toponymes qui viennent d'être relevés n'ont-ils pas tous la même pertinence: plusieurs peuvent avoir été créés bien après la période proprement romaine. De plus la présence de l'article à l'initiale des produits de *TILIA* montre que le sens de ce nom d'arbre a pu se conserver longtemps. Mais là encore, le nombre des exemples qui peuvent être pris en compte montre l'intensité de la romanisation à l'intérieur du domaine nord-occidental.

II. Les produits du latin *VILLARIS*

On a déjà vu, dans notre recherche de l'identité du Couloir romanique, qu'environ 70 % des produits du substantif latin *VILLARIS* "village" se trouvaient à l'intérieur de ce couloir. Nous pouvons alors nous demander quel est l'état des choses dans la partie de la Normandie qui appartient à ce couloir. Pour cela, nous avons relevé tous les toponymes de ce type apparaissant dans l'un ou l'autre des départements normands. Ils se répartissent de la façon suivante:

– dans la zone nord:

Manche: Villiers-Fossard (canton de Saint-Clair-sur-l'Elle).

Calvados: Villers-Canivet (Falaise); Villers-Bocage (Villers-Bocage); Villers-sur-Mer (Trouville); Villiers-le-Sec (Ryes); Beuvillers (Lisieux); Auvillars (Cambremer); Longvillers (Villers-Bocage).

Eure: Villers-en-Vexin (Etrepagny); Villers-sur-le-Roule (Gaillon); Villiers-en-Désœuvre (Pacy-sur-Eure); Villez-sous-Bailleul (Vernon); Villez-sur-le-Neubourg (Le Neubourg); Vieux-Ville (Gaillon); Bouchevilliers (Gisors); Grandvilliers (Damville); Hellenvilliers (Damville).

Seine-Maritime: Villers-sous-Foucarmont (Blangy-sur-Bresle); Villers-Ecales (Pavilly); Auvilliers (Neufchâtel-en-Bray).

– dans la zone sud:

Manche: Villiers-le-Pré (Saint-James).

Orne: Villers-en-Ouche (La Ferté-Frénel); Villiers-sous-Mortagne (Mortagne-au-Perche).

Le pourcentage des produits de *VILLARIS* entre les deux zones de la Normandie est supérieur à celui qui a été constaté plus haut entre le Couloir romanique et le reste du domaine d'oïl: il atteint 90 %. On pourrait ajouter que Villers-en-Ouche, à la limite de l'Orne et de l'Eure, est situé à proximité de la Ligne Joret, donc du Nord-Occidental. De toute façon, le nombre des occurrences des produits de *VILLARIS* pousse encore à voir dans cette dernière zone les effets d'une romanisation intense.

d) La concurrence linguistique gallo-latine

Il est naturel que, durant les premiers siècles de notre ère, donc durant la coexistence du gaulois et du latin en Gaule, certaines notions destinées à caractériser des lieux habités aient été exprimées tantôt en gaulois, tantôt en latin. Pour voir comment cette double possibilité s'est réalisée dans nos deux zones de Normandie, nous avons choisi d'une part une réalité géographique, d'autre part une référence religieuse.

I. Le "gué" en toponymie

Une notion souvent exprimée en toponymie est celle du gué. On sait quelle importance avait l'eau pour nos ancêtres, importance qui apparaît dans la pérennité de certains noms de rivières. Mais, si l'eau était indispensable, elle pouvait aussi constituer un obstacle aux déplacements les plus quotidiens. Et c'est bien de là que vient l'intérêt primordial pour les endroits où il était possible de traverser un cours d'eau. Les toponymes d'aujourd'hui ont conservé un certain nombre de traces de ces lieux privilégiés: en Normandie, on compte une quinzaine de noms de communes reposant sur la notion de gué, noms qui remontent soit au gaulois *rito*, soit au latin *vadum*. Ces deux termes sont d'ailleurs largement représentés dans l'ensemble de la toponymie française.

– le gaulois *RITO* "gué"

Zone sud:

C'est là que se trouvent la plupart des produits de cet étymon:

Orne: Ri (Putanges-Pont-Ecrepin); Rai (L'Aigle); Lonrai (Alençon) (< **longo rito* "le long gué"); Rémalard⁽¹⁵⁾ (anciennement *Remalast* XI^e s.).

Calvados: Jort < *Divoritu* XI^e s. "le gué de la Dives" (Morteaux-Couliboeuf).

Eure: Gisors (à la limite des deux zones) < **geso ritu* "le gué de la pointe"⁽¹⁶⁾; Chambord < **cambo ritu* "le gué de la courbe" (Rugles).

Zone nord:

Seine-Maritime: Ry (Darnetal); Longroy < **longo rito* "le long gué" (Eu).

(15) Voir R. Lepelley, "Notes de toponymie normande: La Délivrande, Rémalard, Saint-Jean-du-Corail", dans *Recueil d'études offert à Gabriel Désert*, Annales de Normandie, Caen, 1992, p. 91 à 97.

(16) Cf. F. de Beaurepaire, *Les noms de communes et anciennes paroisses de l'Eure*, Paris, 1981.

– le latin VADUM “gué”

Zone nord:

C’est là que se trouvent la plupart des produits de cet étymon, le plus souvent sous la forme dialectale *vé* (pour l’opposition *gué/vé*, voir ci-dessus):

Manche: Guéhébert “le gué de Hébert” (Cerisy-la-Salle); Les Veys “les gués” (Carentan); Hémévez < **hamais vés* “les gués du Ham” (Montebourg).

Calvados: Le Vey “le gué” (Thury-Harcourt); Vieux-Fumé < *vadum Fulmerii* (attesté en 1025) “le gué de Folgmarus” (Bretteville-sur-Laize).

Eure: sans doute Le Vieil-Évreux (Évreux), dont le nom d’origine latine a remplacé une appellation primitive d’origine gauloise, *Gisacum*. La forme *vieil* serait alors, comme ci-dessus, une graphie fautive de *vié*, forme diphtonguée de *vé* “gué”.

Seine-Maritime: sans doute Vieux-Rouen-sur-Bresle (Aumale), même explication.

Zone sud:

Orne: Le Gué-de-la-Chaine (Bellême); Guéprei “le gué du pré” (Trun).

On constate donc que, si les deux étymons sont représentés dans l’ensemble de la Normandie, les anciennes populations du sud ont davantage conservé le *rito* gaulois, alors que celles du nord ont adopté plus facilement le *vadum* latin, avec généralement l’initiale [v] conservée elle aussi du [w] latin.

II. Le nom d’une déesse

Dans la toponymie de la France, s’il existe de nombreuses allusions à la religion chrétienne, les religions qui ont précédé celle-ci nous ont laissé bien peu de traces, tout juste quelques références à des lieux de culte et, ce qui est plus intéressant ici, le nom d’une déesse. Cette dernière semble bien avoir appartenu à la fois au panthéon des Gaulois et à celui des Romains: il s’agit de Belisama, d’abord protectrice des Gaulois. Dans son ouvrage *La langue gauloise*⁽¹⁷⁾, P. Y. Lambert signale cette dualité: «Comme c’est l’habitude à l’époque gallo-romaine, la déesse gauloise a été assimilée à Minerve, selon le principe de l’*interpretatio romana*.», c’est-à-dire de la traduction romaine. Il faut en effet rappeler que Minerve était la protectrice de la ville de Rome. Ainsi les anciens et les nouveaux habitants de la Gaule pouvaient-ils se trouver des points communs dans le domaine religieux, en attendant que le christianisme vienne renforcer

(17) Paris, 1994.

cette unité. On a en effet retrouvé dans l'Ariège une inscription latine qui comporte ces mots «*Minervae Belisamae sacrum*», ce qui signifie “consacré à Minerve Bélisama”. Or ces deux appellations de la même déesse apparaissent dans la toponymie normande, la seconde sous la forme de *Bellême* qui est le nom d'un chef-lieu de canton de l'Orne, la première sous la forme de *Manerbe*, nom d'une commune du Calvados (canton de Blangy-le-Château). Une attestation ancienne de ce nom est *Menerbe*, bien proche de *Menerva*, forme archaïque de *Minerva*. *Manerbe* est situé dans le nord du Calvados, bien au-dessus de la Ligne Joret, dans la zone la plus romanisée; *Bellême* est dans le sud de l'Orne, bien au-dessous de la même ligne, et dans la zone moins romanisée.

Certes cette distribution des deux noms d'une même déesse ne pourrait pas être considérée comme un argument probant de la répartition latin / gaulois si cet argument était unique. Mais nous avons pu constater que la différence d'intensité de la romanisation dans l'une et l'autre zones apparaît dans des domaines divers: la zone sud est restée, dans sa toponymie, incontestablement plus marquée par le vocabulaire et par la morphologie gauloises que la zone nord. Au contraire, le vocabulaire latin le plus simple a constitué un fond toponymique plus important au nord qu'au sud et l'onomasiologie nous a permis d'étudier la double dénomination d'un élément géographique de première utilité. Sans doute est-il d'autres aspects du problème qui mériteraient d'être envisagés. Mais la réunion de ces différents éléments dans une étude uniquement toponymique et la convergence des résultats obtenus amènent à penser qu'il a bien existé, durant les premiers siècles de notre ère, une partie de la Gaule septentrionale où le latin s'est largement répandu et où il a certainement été enseigné avec efficacité. S'il en est bien ainsi, il est normal que la forme des parlers de cette région s'en soit ressentie.

C. Évolutions phonétiques particulières au domaine nord-occidental

On a vu au début de cette étude quelles étaient les particularités phonétiques qui, dans l'ensemble des divers patois de Normandie, caractérisent ceux du nord de la Ligne Joret. Ces caractéristiques se retrouvent, à l'intérieur de la langue d'oïl, dans les parlers de l'ensemble nord-occidental. Ils concernent essentiellement la palatalisation des consonnes vélaires du latin et le traitement de la semi-consonne [w], qu'elle soit d'origine latine ou germanique. Puisque nous avons fait ressortir le caractère latin de notre zone nord, il s'agit maintenant de montrer le rapport

qui existe entre cette romanisation intense et les phénomènes phonétiques signalés, en commençant par les phénomènes les plus anciens.

1° Le [w] initial

On peut penser que la réalisation du [w] latin par les Gaulois s'est faite de deux façons différentes selon que ceux-ci appartenaient à des régions fortement ou faiblement romanisées. On sait qu'au cours des premiers siècles de notre ère le [w] latin s'est transformé à travers la Romania. Selon les auteurs des manuels de phonétique historique les plus courants aujourd'hui⁽¹⁸⁾, cette transformation a eu lieu dans le courant des II^e et III^e siècles en deux étapes: [w], fricative bilabiale sonore, est devenu [β], fricative bilabiale spirante, qui est passée ensuite à [v], fricative labiodentale. Pour Gaston Zink, la première transformation aurait eu lieu au I^{er} siècle et la seconde au III^e. Pour François de La Chaussée, l'évolution n'aurait commencé qu'au II^e siècle. En tout cas, c'est avant la seconde moitié du III^e siècle qu'une séparation s'est faite entre les régions de la Gaule qui ont ainsi affaibli la semi-consonne et celles qui ont su pendant plus longtemps articuler le phonème latin [w]. À titre d'exemple, on peut estimer que les uns prononçaient le latin *ventus* [ventus], tandis que les autres continuaient à dire [wentus]. Et c'est à partir de cette opposition qu'il est possible de tracer la première isoglosse: sur nos cartes, il s'agit de la Ligne Joret n° 1. On peut donc penser que celle-ci marque la limite des régions fortement romanisées au début du III^e siècle.

Lorsqu'au V^e siècle les invasions germaniques ont introduit dans l'ancienne Gaule des mots contenant et surtout commençant par la semi-consonne bilabiale [w], les Gallo-Romains des régions faiblement romanisées n'ont pas su reproduire ce phonème qu'ils ne possédaient plus dans leur système phonétique et on sait que, dans l'effort qu'ils ont fait en essayant de le reproduire, ils ont émis le groupe consonantique [gw]. D'articulation difficile, celui-ci s'est ensuite réduit à la consonne vélaire sonore [g]. Ainsi le nom d'homme germanique *Waldric* a-t-il pu être latinisé en *Galdricus*: d'où le nom actuel d'une commune de la moitié sud de l'Eure, *Gaudreville*. Mais, dans le nord-ouest dont les locuteurs connaissaient toujours la bilabiale [w] venue du latin, ceux-ci n'ont eu aucune difficulté à reproduire le [w] germanique. Ainsi le même nom d'homme *Waldric* a-t-il été romanisé en *Waldricus*: d'où le nom de deux communes situées au nord de la Ligne Joret, *Vaudreville* dans le nord de la Manche et *Vaudri-*

(18) Voir les ouvrages de phonétique historique signalés à la suite du présent article.

mesnil dans le centre du même département. En ce qui concerne l'évolution ultérieure, il semble que ce soit au XII^e siècle que le [w], quelle que soit son origine lointaine, s'est affaibli en [v].

On a déjà signalé qu'en français quelques noms communs issus du latin ont vu leur *v* initial évoluer comme s'il venait du germanique. Dans ces cas et dans quelques toponymes, le nord de la Ligne Joret a conservé le [v] issu du [w] latin, comme ont pu le faire l'italien, l'espagnol, l'occitan et le francoprovençal, c'est-à-dire les régions de la Romania fortement romanisées.

a) Le [w] latin

Exemples pris dans le vocabulaire des parlers normands de la zone nord, opposés aux formes du français de référence:

VESPA > *vêpe* vs *guêpe* (it. *vespa*, esp. *avispa*, çà et là en fr.pr. *wêp*, *vêpr*, çà et là en oc. *bespo*);

VADUM > *vé* vs *gué* (esp. *vado*);

*VARACTO > *varet* vs *guéret*;

VISCU > *vi* vs *gui* (it. *vischio*; çà et là en fr.pr. *vek*; çà et là en oc. *vis*).

Exemples pris dans les noms de communes de la zone nord:

VASTU > *vast* (*Le Vast* 50) vs *gast* (afr. *gast* "lieu non encore cultivé");

VASCONIA > *Vacognes* 14 vs *Gascogne*.

b) Le [w] germanique

Exemples pris dans les noms communs:

WALA > *vaule* vs *gaule*

WER-WULF > *varou* vs (loup-) *garou*

sur WIMMEL: *vimbelet* vs afr. *guimbelet* "tarière"

sur *WISP: *vipillon* (XIV^e s.), *évipillon* vs afr. *guipillon*, *goupillon*

sur *WAIDIMEN: *revain* vs *regain*

sur WASKON: *vâchier* vs *gâcher*

Exemples pris en toponymie:

Zone nord (au-dessus de la Ligne Joret 1):

sur WALICHERIUS: Voiscreville 27

sur WINEMARUS: Vinnemerville 76

sur WILHARI: Villerville 14

sur WARULFUS: Varouville 50

sur WALGARIUS: Vergetot 76

sur WIRANDUS: Virandeville 50

sur WALTARIUS: Vatierville 76

sur WARDANUS: Varneville 76

sur WASSO: Vassonville 76

sur WATTO: Vatteville 27, 76

sur WALITCARIUS: Valliquerville 76

sur WANDERICUS: Vaudrimare 27

sur WARATUS: Varaville 14

sur WARENGARIUS: Varengeville 76

Zone sud (au-dessous de la Ligne Joret 1)

sur WADDO: Gadencourt 27

sur WADO: Gasny 27

sur WARLELUS: Guernanville 27

sur WARG: Guerquesalles 51

sur WARINUS: Guerny 27

2° La palatalisation devant voyelle palatale

La palatalisation est l'un des phénomènes les plus importants dans l'évolution des langues romanes. Georges Straka l'a étudiée particulièrement dans son article intitulé "Naissance et disparition des consonnes palatales dans l'évolution du latin au français"⁽¹⁹⁾. Il y a, entre autres, établi quelle avait été la progression du phénomène: «La progression des palatalisations selon le caractère des consonnes elles-mêmes et selon celui des articulations subséquentes ... semble ... avoir été, en grandes lignes, celle qui a eu lieu en latin vulgaire: d'abord consonne + y (à partir du commencement du II^e siècle), ensuite *k*, *g* + *e*, *i* (début du III^e s.), enfin *k*, *g* + *a* (début du V^e s.).» Ces dates, G. Straka les avait déjà proposées dans son précédent article "La dislocation linguistique de la Romania et la formation des langues romanes à la lumière de la chronologie relative des changements consonantiques"⁽²⁰⁾. En ce qui concerne le processus même de la palatalisation, il ajoute, dans le premier de ces articles et quelques pages plus loin: «Deux conditions doivent être simultanément remplies pour qu'un changement puisse être considéré comme une palatalisation: 1° déplacement du lieu d'articulation d'une autre zone de la voûte palatine sur le palais dur; 2° mouvement d'élévation de la partie centrale du dos de la langue ...»

En effet le traitement des consonnes dentales et surtout vélaires se trouvant dans un environnement palatal n'a pas été le même selon les régions de la Romania envisagées⁽²¹⁾. Dans celles qui étaient fortement romanisées, les locuteurs ont conservé d'abord les consonnes en question,

(19) *TraLiLi*. vol. 3, 1, Strasbourg, 1965, p. 132. Cet article a été repris dans G. Straka *Les sons et les mots*, Paris, Klincksieck, 1979.

(20) *Revue de Linguistique romane*, 20, 1956. Article repris dans le recueil cité dans la note précédente.

(21) Voir sur ce sujet particulièrement important pour l'histoire de la langue française les différents ouvrages signalés à la suite du présent article.

qui n'ont présenté ensuite qu'une faible évolution. Ailleurs, les locuteurs n'ont pas su longtemps reproduire les anciens sons latins: l'évolution a été forte.

a) la vélaire sourde suivie d'un yod ou d'une voyelle palatale

La vélaire **k** placée en latin à l'initiale de syllabe devant un yod ou devant un **i** ou un **e** a vu son point d'articulation avancer, d'où la production d'une consonne mouillée [k']. Celle-ci est ensuite passée à la dentale correspondante [t'], qui a accentué son caractère palatal en [tj]. De celle-ci est sortie, sans doute dans le courant du II^e siècle, une affriquée qui a pu se réaliser de deux façons différentes: en affriquée palato-alvéolaire [tsj] ou en affriquée palato-post-alvéolaire [tʃj]. On constate donc un déplacement de l'articulation vers l'avant de la cavité buccale, avec les étapes suivantes: mouillure et passage de l'occlusive à la mi-occlusive, puis, par avancée de l'articulation, assibilation et production d'une affriquée. Si cette dernière se fait avec le plat de la langue au contact du palais et la pointe de la langue au contact des alvéoles dentales, on obtient un [tsj] palato-alvéolaire. Si les alvéoles ne sont pas atteintes, on obtient un [tʃj] post-alvéolaire. L'élément palatal disparaissant, ces affriquées deviennent [ts] et [tʃ]. Quelles qu'elles soient, les affriquées ont disparu ultérieurement du français et de l'occitan, mais non de l'italien ni du francoprovençal. On considère que c'est seulement au XII^e siècle qu'a eu lieu cette disparition par la réduction de [ts] à [s] et de [tʃ] à [ʃ].

Dans une partie de la Romania, l'évolution décrite ci-dessus s'est déroulée de façon très prononcée, c'est-à-dire avec contact de la pointe de la langue et des alvéoles. Donc **k** (+ e,i) > [ts], puis [s]. C'est ce qui s'est passé dans le centre de la Gallo-Romania, dont fait partie la zone sud de l'actuelle Normandie. Mais dans les régions fortement romanisées, la transformation n'a été que limitée: les locuteurs ont longtemps conservé les articulations du latin. Dans ce cas, **k** (+ e,i) aboutit seulement à [tʃ], puis [ʃ]. On peut représenter ces évolutions de la façon suivante:

k (+ yod ou + e, i) > **k'** > **t'** > **tj** > **tʃj** > **tʃ** > **ʃ** (XII^e)
ou **tsj** > **ts** > **s** (XII^e)

Exemples:

c (+ yod ou e,i): latin **centu**

fr.: k > k' > t' > tj > tsj > ts > s (XII ^e)	cent [sã]
oc. et n.o.: k > k' > t' > tj > tʃj > tʃ > ʃ (XII ^e)	chent [ʃã]
it.: k > k' > t' > tj > tʃj > tʃ	cento [tʃento]

Dans les exemples qui suivront désormais, on ne retiendra que les formes françaises, nord-occidentales, occitanes et/ou italiennes:

FACIA > *face* vs *fache* (it. *faccia* [fatʃa])

*CINQUE > *cinq* vs *ching* (it. *cinque* [tʃinkwe])

PORCELLU > *pourceau* vs *pourcheau* (it. *porcello* [portʃello])

RAD(1)CINA > *racine* vs *rachine*⁽²²⁾

On peut penser que l'essentiel de ces évolutions avait eu lieu avant la fin du III^e siècle. Le domaine où elles se sont manifestées est délimité sur nos cartes par la Ligne Joret n° 2. On constatera que ce domaine est un peu plus étendu que celui que limite la Ligne n° 1. Cela représente une poussée de la romanisation au cours du III^e siècle, à l'intérieur de l'actuel département de l'Eure. En extension linéaire, cela ne représente jamais plus d'une vingtaine de kilomètres.

b) la dentale sourde suivie d'un yod

Il est attesté que, dès le II^e siècle, l'occlusive dentale **t** des mots latins dans lesquels elle se trouvait à l'initiale de syllabe devant un **i** ou un **e** inaccentués et en hiatus avait déjà subi une tendance à la palatalisation. Cette tendance va se réaliser comme on vient de le voir pour les consonnes vélaires sourdes, du moins en ce qui concerne le français, le nord-occidental et l'occitan. On peut donc présenter le déroulement de cette évolution de la façon suivante:

t (+ e, i) > t' > tj > tʃj > tʃ > ʃ (XII^e)
ou tsj > ts > s (XII^e)

Dans une partie de la Romania, cette évolution s'est déroulée de façon très prononcée. Donc t (+ e,i) > [ts], puis [s]. C'est ce qui s'est passé dans le centre de la Gallo-Romania, dont la zone sud de l'actuelle Normandie. Mais dans les régions fortement romanisées, la transformation a été limitée: les locuteurs ont longtemps conservé les articulations du latin. Dans ce cas, t (+ e,i) aboutit seulement à [tʃ], puis à [ʃ]. C'est ce qui s'est passé dans le Nord-Occidental, comme en occitan, et occasionnellement en italien:

*CAPTIARE > *chasser* vs *catcher* (oc. *cachar*; it. *cacciare* [katʃare])

*COMINITIARE > *commencer* vs *commencher* (it. *incominciare* [inko-mintʃare])

(22) Cf. les atlas linguistiques cités en note 4 et ceux de J.-Cl. Bouvier et Cl. Martel, *Atlas linguistique et ethnographique de la Provence*, Paris, 1975 et de P. Gardette, *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, Paris, 1967.

*ALTIARE > *hausser* vs *haucher* (mais it. *alzare* [altsare])

FORTIA > *force* vs *forche* (mais it. *forza* [fortsa])

CANTIONE > *chanson* vs *canchon* (mais it. *canzone* [kantsone])

3° La palatalisation devant voyelle non palatale

Dans le système latin, les voyelles autres que les palatales sont les vélaires ou voyelles d'arrière **o** et **u** et la médiane **a**. Devant les vélaires, il n'y avait pas de danger de palatalisation des consonnes vélaires; effectivement le **k** et le **g** précédant ces voyelles ne s'est généralement pas palatalisé dans l'ensemble de la Romania: CORPU > *corps* (it. *corpo*, esp. *cuervo*) - CONTARE > *conter* (it. *contare*, esp. *contar*) - CORNU > *corne* (it. *corno*, esp. *cuerno*) - CURA > *cure* (it. esp. *cura*) - GOTTA > *goutte* (it. *gota*, esp. *gota*) - GUSTU > *goût* (it. esp. *gusto*). Par contre, ce danger pouvait exister devant un **a**, surtout si cette voyelle venait à être prononcée en avant de la cavité buccale; mais il ne s'est matérialisé que tardivement, à la fin de l'époque qui a précédé les invasions germaniques. En effet, comme l'écrit G. Straka, «la voyelle *a*, moins palatalisante, qui a agi tout naturellement assez tard et seulement dans la Romania du Nord-Ouest, a moins avancé le lieu d'articulation du *k* que les voyelles *e* et *i* qui agissent plus vite et ont une action palatalisante plus forte.»⁽²³⁾

Comme pour les phénomènes déjà étudiés, la palatalisation ne s'est pas produite de la même façon dans les régions fortement romanisées et dans les autres. Il semble bien que, dans les premières, elle n'ait été qu'ébauchée avant que ne s'exercent les influences germaniques qui ont stoppé cette palatalisation. Au contraire, dans les régions peu romanisées, la palatalisation était en cours et les consonnes **k** et **g** avaient quitté le domaine des vélaires pour gagner celui des dentales. Le processus de palatalisation a donc commencé comme dans les cas précédents, mais il est resté limité:

k > k' > t' > tj > tʃj > tʃ > ʃ (XII^e)

g > g' > d' > dj > dʒj > dʒ ... > ʒ (XII^e)

C'est à l'étape [tʃ], [dʒ] que l'évolution s'est arrêtée dans les domaines peu romanisés et ce sont donc ces affriquées qui se simplifieront au XII^e siècle en [ʃ] et [ʒ] en français:

CALORE > *chaleur*

CALIDU > *chaud*

CAMINU > *chemin*

VACCA > *vache*

*PISCARE > *pêcher*

CAPPELLU > *chapeau*

CARBONE > *charbon*

GAMBA > *gambe*

(23) "Naissance et disparition...", *op. cit.*, p. 143.

Mais, dans le Nord-Occidental plus conservateur des articulations latines, l'évolution s'est arrêtée à la première étape, c'est-à-dire à la simple mouillure:

$$k (+ a) > k'$$

$$g (+ a) > g'$$

L'influence germanique a ensuite fait disparaître cette mouillure et les deux consonnes vélares ont retrouvé leur articulation originelle. Le produit de ces consonnes a été généralement le même dans le Nord-Occidental, en occitan du sud et en italien, alors qu'en francoprovençal on a généralement [ts]:

$$k (+ a) > k' > k$$

CALORE > *caleu(r)* (oc. *calou*; it. *calore*; mais frpr. *tsaleu(r)*)

CALIDU > *caud* (oc. *caoud*, it. *caldo*; mais frpr. *tso*)

CAMINU > *quemín* (oc. *cami*, it. *cammino*; mais frpr. *tsemin*)

VACCA > *vaque* (oc. *vaco*, *vaca*; it. *vacca*)

*PISCARE > *pêquier* (it. *pescare*)

CAPPELLU > *capé(l)* (it. *cappello*)

CARBONE > *querbon* (oc. *carbou*; it. *carbone*)

$$g (+ a) > g' > g$$

GAMBA > *gambe* (it. *gamba*)

VERGA > *vergue* (it. *verga*)

Les exemples de cette opposition entre les produits de **k (+ a)** et de **g (+ a)** de part et d'autre de la Ligne Joret sont très nombreux pour le **k**, moins pour le **g**, et ils ont toujours permis de distinguer, au Moyen Âge, les textes français écrits dans une scripta du Nord-Occidental de ceux qui étaient écrits dans la mouvance de Paris. C'est également là que se trouve la principale opposition phonétique entre les parlers populaires du Nord-Occidental et les autres parlers d'oïl, entre autres à l'intérieur de la Normandie. Cette opposition phonétique apparaît également de façon fréquente dans la toponymie de la Normandie: à l'intérieur de cette province, on comparera en effet

Campeaux 14 et Champeaux 50 sud; Canteloup 50 nord et Chante-loup 50 sud; Caumont 27 nord et Chaumont 61; Cavigny 14 et Chavigny 27 sud; Grandcamp 76 et Grandchamp 61.

On pourra aussi comparer des toponymes de la Normandie nord-occidentale avec leurs équivalents d'autres régions françaises: Campigny 14 et 27 nord et Champigny; Carentan 50 nord et Charenton; Franqueville 27 et 76 et Francheville; Rocquefort 76 et Rochefort. Mais on remarquera encore la similitude qui existe entre les deux Castillon du Calvados (et la quinzaine de microtoponymes identiques de la zone nord) et ceux des

Alpes-Maritimes, des Alpes-de-Haute-Provence, du Gard, de l'Ariège, du Gers et de la Gironde, ce qui nous ramène aux points communs déjà observés entre le Nord-Occidental et les régions occitanes, particulièrement la Provence, le Languedoc et la Gascogne.

Vu les dates des invasions germaniques, on peut affirmer que la palatalisation "avortée" des zones romanisées, et donc aussi les palatalisations réalisées des territoires peu romanisés, ont eu lieu avant la fin du IV^e siècle. Le domaine où le **k** et le **g** n'ont pas dépassé le stade [k'], [g'] est délimité sur notre carte des Lignes Joret par la Ligne n° 3. On constatera que ce domaine est très légèrement plus étendu que celui que délimite la Ligne n° 2. Cela représente une nouvelle poussée de la romanisation, au cours du IV^e siècle, à l'intérieur des actuels départements de la Manche et du Calvados. Les Lignes n° 2 et n° 3 dessinent un triangle très allongé dont le petit côté, qui longe la mer, ne représente pas plus d'une douzaine de kilomètres. On lui a donné le nom de "Delta". C'est certainement à l'époque de cette poussée de romanisation que le nom de *Cosedidia*, la dernière place-forte à l'extrémité ouest du Nord-Occidental, a été remplacé par celui de *Constantia* (> Coutances). Dans l'*Itinéraire d'Antonin*, que l'on date du IV^e siècle, la ville porte encore son premier nom. Les attestations suivantes, à partir des environs de 400, portent *Constantia*.

On a vu, par les exemples proposés pour les différents phénomènes phonétiques étudiés ci-dessus, qu'il a bien existé dans la Gallo-Romania une communauté linguistique qui réunissait l'occitan et le nord-occidental. Cette communauté apparaît encore plus évidente dans les mots qui présentent en même temps deux de ces phénomènes. Ainsi en est-il des produits des trois verbes latins suivants:

CALCEARE > fr. *chausser* vs oc. *cauchar*; n.o. *caucher*

*CAPTIARE > fr. *chasser* vs oc. *cachar*; n.o. *cacher*

*CAPPUTIARE > afr. *chapuiser* vs oc. *capuchar*; n.o. *capucher* "frapper"

*

* *

De l'étude qui précède on peut tirer une conclusion: c'est qu'avant les invasions germaniques qui sont venues troubler la cohabitation latino-gauloise, c'est-à-dire avant le V^e siècle, il y avait dans l'ancienne Gaule, non pas trois domaines linguistiques hérités du latin comme on le dit généralement, mais quatre. Pour reprendre à peu de choses près les termes employés par Christian Schmitt, il s'agissait du domaine proto-occitan, du domaine proto-franco-provençal, du domaine proto-français et du

domaine proto-nord-occidental. L'arrivée des Germains a eu évidemment des influences sur les langages de la Gallo-Romania: elle a à la fois freiné certaines évolutions déjà commencées et suscité de nouvelles tendances. Mais surtout l'établissement des Francs sur l'ensemble des territoires situés au nord de la Loire a été un facteur d'unification linguistique. Avec Clovis qui, dès la fin du V^e siècle, fut roi de toute la *Francia*, cette unité se renforça: l'ancien domaine linguistique nord-occidental se fondit alors avec ou dans le domaine français. Et c'est de là qu'est sorti le domaine d'oïl, qui a d'ailleurs influencé ultérieurement le domaine franco-provençal. Mais si l'on se pose la question: «Les particularités du domaine nord-occidental sont-elles dues à une influence germanique?», on ne peut que répondre: «Non, mais c'est, au contraire, l'influence des Francs qui a permis que ces particularités soient absorbées et, en grande partie, noyées dans un état de langue moins marqué par la romanisation des premiers siècles.»

On peut alors résumer la situation en constatant qu'aujourd'hui comme hier les patois et la toponymie du nord-ouest de la France romane présentent un petit nombre de particularités phonétiques qui leur donnent une place à part dans l'ensemble de la langue d'oïl. Cela est dû à une romanisation intense de cette région à l'époque gallo-romaine. On constate également que ces particularités rapprochent, sur des points bien limités et malgré l'éloignement, les modes d'articulation de cette région de ceux de l'occitan et de l'italien. Cela s'explique par l'existence très ancienne du Couloir romanique qui a mis, à la même époque, ces différentes régions en contact et qui a ainsi permis la romanisation de populations bien éloignées des foyers habituellement reconnus de la culture latine.

Université de Caen.

René LEPELLEY

Ouvrages de phonétique historique de référence

Bourciez (E. et J.), *Phonétique française, étude historique*, Paris, 5^e éd., 1982.

Fouché (P.), *Phonétique française*, Paris, 1952, 1958, 1961.

La Chaussée (F. de), *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, Paris, 1974.

Straka (G.), *Les sons et les mots, Choix d'études de phonétique et de linguistique*, Paris, 1979.

Zink (G.), *Phonétique historique du français*, Paris, 2^e éd., 1989.

